



**Code postal**  
60 140  
**Téléphone**  
03.44.73.02.39  
**Télécopie**  
03.44.69.26.46  
**e-mail**  
[mogneville.mairie@wanadoo.fr](mailto:mogneville.mairie@wanadoo.fr)

**Mairie de MOGNEVILLE**  
DEPARTEMENT DE L'OISE  
**CANTON de NOGENT SUR**  
**OISE**

**SEANCE DU 03 DECEMBRE 2019**

Etaient présents :

Les Membres du bureau Municipal,

M.DELAHOUCHE Michel, Maire  
Mme MARTEL Véronique, Adjoint,  
Mme BACHEVILLIERS Audrey, Adjoint,  
Mme REMOISSONNET Christelle, Adjoint,  
Mr HERCELIN Pierre, Adjoint  
Mr MAGUET Jean-François, Adjoint

Les Conseillers Municipaux,

Mme LEFEVRE Josiane,  
M. BONNEAUD Thierry,  
M. PECKSTADT Jean-Claude,  
M. MICHEL Philippe,  
Mme LE GALL Maryline,  
Mr MOREL Maurice,  
Mme LEFEVRE Josiane,

Absents excusés :

Mr CHEVET Bruno,

Les Membres du bureau Municipal,

Les Conseillers Municipaux,

Mme BODEQUIN Christelle,  
Mme JOUOT Muriel, (pouvoir à Mme MAGUET)  
Mr PILLON Claude, (pouvoir à Mr DELAHOUCHE)

Secrétaire de séance :

Mme LE GALL Maryline  
est élue Secrétaire de séance.

Dates Légales :

Date de convocation : 25 Novembre 2019  
Date d'affichage : 26 Novembre 2019

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE	17
PRESENTS	13
VOTANTS	15

légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOUCHE Michel, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ MODIFICATION DU RIFSEEP
- ❖ DEMANDE DE SUBVENTIONS 2020

L'an deux mil dix-neuf, le 03 Décembre, à vingt heure trente, le Conseil Municipal

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 22 OCTOBRE 2019

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 22 Octobre 2019, Mr DELAHOUCHE sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité et sans réserve le compte rendu de séance du 22 Octobre 2019.

### **38 - MODIFICATION RIFSEEP**

#### **Modification du point II de la délibération du 28/06/18 instituant la mise en œuvre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

A la demande du trésorier et pour respecter la réglementation en vigueur concernant le RIFSEEP, Mr le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir modifier les plafonds annuels de l'IFSE et du CIA.

En effet, la prime de 13<sup>ème</sup> mois versée par trimestre actuellement aurait dû être incluse dans le nouveau régime indemnitaire voté par délibération le 28 juin 2018.

Pour que les agents puissent continuer à bénéficier de cette prime, il faut l'intégrer dans la part CIA du RIFSEEP donc augmenter les plafonds votés pour le CIA.

Pour garder la répartition 60% IFSE et 40% CIA votée en juin 2018, il faut augmenter également les plafonds de l'IFSE.

La prime de 13<sup>ème</sup> mois sera donc versée mensuellement comme les autres primes, cela n'augmente pas les salaires des agents, cela change juste la ligne sur le bulletin de paie de l'agent.

Pour rappel, le 13<sup>ème</sup> mois ne concerne que les agents titulaires et stagiaires.

Les délibérations du 22/03/1985 et du 27/03/2003 instituant le 13<sup>ème</sup> mois sont ainsi annulées.

Catégories	Groupes de fonctions	Montant Individuel annuel maximum IFSE	Montant Individuel annuel maximum CIA	Montant individuel annuel maximum légal du RIFSEEP, réparti entre IFSE et CIA
	<b>B1</b> <i>Direction d'une structure, responsable d'un ou plusieurs services, pluralité des fonctions et des missions, secrétaire de mairie responsable de plusieurs services</i>	8 100 €	5 400 €	19 860 €

<b>B</b>	<b>B2</b>	<i>Adjoint au responsable de structure, fonction de coordination ou de pilotage, secrétaire de mairie responsable d'un service</i>	<b>7 500 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>18 200 €</b>
	<b>B3</b>	<i>Encadrement de proximité, d'usagers, secrétaire de mairie avec technicité et expertise, assistant de direction ou d'animation</i>	<b>6 900 €</b>	<b>4 600 €</b>	<b>16 645 €</b>
<b>C</b>	<b>C1</b>	<i>Chef d'équipe, encadrement de proximité et d'usagers, agent avec technicité et expertise, adjoint administratif ou d'animation</i>	<b>6 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>12 600 €</b>
	<b>C2</b>	<i>Agent d'exécution, agent d'accueil, agent avec sujétions particulières et autres fonctions qui ne sont pas dans le groupe C1</i>	<b>4 200 €</b>	<b>2 800 €</b>	<b>12 000 €</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.**

### **39 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

Afin de réaliser les travaux suivants, nous pouvons déposer des dossiers de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) sous réserve de l'accord de la Sous-Préfecture.

- Bâtiment service technique	Montant HT :	74 570.00	subvention : 40 %
- Trottoirs Rue Paul Faure (2 <sup>ème</sup> tranche)	Montant HT :	150 000.00	subvention : 40 %
- Allées du cimetière	Montant HT :	10 077.92	subvention : 40 %
- Bâtiment télémédecine	Montant HT :	35 000.00	subvention : 40%
- Radars vitesse	Montant HT :	8 726.00	subvention : 40%

Mr le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à déposer ces demandes de subvention au titre de la DETR.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.**

#### **40 - DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Afin de réaliser les travaux suivants, nous pouvons déposer des dossiers de demande de subvention au conseil départemental en complément de la DETR (point 2) :

- Bâtiment service technique	Montant HT : 74 570.00	subvention : 36 %
- Trottoirs Rue Paul Faure (2 <sup>ème</sup> tranche)	Montant HT : 230 470.00	subvention : 40 %
- Allées du cimetière	Montant HT : 10 077.92	subvention : 36 %
- Bâtiment télé médecine	Montant HT : 35 000.00	subvention : 36%
- Radars vitesse	Montant HT : 8 726.00	subvention : 36%

Mr le Maire demande de bien vouloir l'autoriser à déposer ces demandes de subvention auprès du conseil départemental.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h15.**

DEPARTEMENT	OISE
-------------	------

COMMUNE	MOGNEVILLE
---------	------------

N° d'ordre	LISTE DES DELIBERATIONS DU 03 décembre 2019
36/2018	MODIFICATION RIFSEEP
37/2018	DEMANDE SUBVENTION DETR
38/2018	DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
DELAHOUCHE	Michel	
LE GALL	Maryline	
MAGUET	Jean-François	
MAGUET	Isabelle	
LEFEVRE	Josiane	
MARTEL	Véronique	
MOREL	Maurice	
PECKSTADT	Jean-Claude	
BONNEAUD	Thierry	
REMOISSONNET	Christelle	
BACHEVILLIERS	Audrey	
MICHEL	Philippe	
HERCELIN	Pierre	